

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2675arrOMS

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 22/05/2026

Objet : Arrêté de nomination des représentants de la ville de Tourcoing au sein de l'office municipal de Tourcoing

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Designation de représentants

Date de télétransmission : 22/05/2026

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2026_0075 = Arr_t_ de nomination des representants de la ville au sein de l_OMS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260522-2675arrOMS-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/05/2026



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances,
De la Commande Publique et
Des Affaires Juridiques et Immobilières
DFCPAJI_AR2026_0075

Arrêté de nomination des représentants de
la Ville de Tourcoing au sein de l'Office
Municipal des Sports

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L. 2122-25

Vu les statuts de l'Office Municipal des Sports de la Ville de Tourcoing (OMS) actuellement en vigueur ;

Considérant que suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner les nouveaux représentants de la Ville et de l'administration qui siègeront au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal des Sports ;

ARRETONS

Article 1 : Sont désignés pour représenter la Ville de Tourcoing au sein des différentes instances de l'Office Municipal des Sports :

Elus membres :

- **Marie Christine LEJEUNE**, adjointe au Maire
- **Eglantine DEBOOSERE**, adjointe au Maire
- **Anais DAKHIA**, adjointe au Maire
- **Florence TAVERNIER**, conseillère municipale déléguée
- **Peggy LE DEAUT**, conseillère municipale déléguée
- **Jean-Marie VUYLSTEKER**, conseiller municipal délégué
- **Romain LAZARE**, adjoint de quartier

Fonctionnaires membres :

- Nicolas ANSART, directeur des sports
- Valérie BOURDIN, chef de service à la direction des Sports
- Cathy MILLESCAMPS, agent administratif à la direction des Sports

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis au Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis au Trésorier de TOURCOING ;
- Notifiés aux intéressés.

Article 3 : La date de publication fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le

22 MAI 2026

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing



Accusé Réception en Préfecture le :

22 MAI 2026

Publié sur le site de la Ville le :

22/05/2026